



SPASEEN-FO

Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale

Montreuil,
Le 06 octobre 2014



Stop à l'austérité FO
Priorité aux services publics FO
www.fo-spaseen.fr

Syndicat des Personnels
Administratifs
des Services Extérieurs
de l'Education Nationale
6 – 8, rue Gaston Lauriau 93
513 MONTREUIL CEDEX
spaseen@fo-fnecfp.fr
<http://www.fo-spaseen.fr>

Projet de loi de Finances 2015 : massacre à la tronçonneuse

Le projet de loi de Finances 2015 s'inscrit pleinement dans les mesures d'austérité mises en place par le gouvernement et découlant du pacte de responsabilité qui sabre les budgets et les dépenses publiques : 7,7 milliards d'euros d'économies sont programmées sur l'ensemble des dépenses de l'État, dont 1,4 milliard sur la masse salariale dont la progression sera pourtant inférieure aux prévisions de l'inflation.

Point d'indice : fin du suspens...

Gelé depuis 2010, le point d'indice – qui sert de base au calcul du traitement des agents titulaires et contractuels – ne sera pas augmenté jusqu'à fin 2017.

Alors qu'il avait été envisagé de revoir le dossier au cours des prochaines années, le gouvernement ferme la porte à toute négociation possible.

D'autant qu'une des mesures proposées par le gouvernement portant sur l'allègement des cotisations salariales sur les bas salaires pour « augmenter » leur pouvoir d'achat, a été retoquée par le Conseil constitutionnel car contraire au principe d'égalité. La tentative est donc morte née.

Quelles promotions et revalorisation des régimes indemnitaires ?

Par ailleurs, les enveloppes consacrées aux mesures catégorielles qui permettent de revaloriser les indemnités et de mettre en place les promotions, sont sabrées, passant en 2015 à 245 millions d'euros, contre plus de 500 millions d'euros par an auparavant. Il n'y aura quasiment plus aucune marge de manœuvre financière pour revaloriser les agents.

FO revendique une vraie politique de repyramidage des corps qui prenne en compte les déqualifications actuelles.

Quelles différences de missions entre un Adjoint et un SAENES, voire entre un SAENES et un Attaché ?

Pour FO, une politique volontariste de requalification des agents passent par des possibilités massives de promotions par liste d'aptitude aujourd'hui fortement réduites et demain quasi inexistantes avec un tel budget.

Dans le même temps, la ministre de la FP, à l'aube de l'ouverture des négociations sur l'avenir de la Fonction publique, sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, propose des carrières plus intéressantes contre un allongement de leur durée... C'est travailler plus longtemps pour quoi ? Pour combien ?

Faut-il rappeler à la ministre que les personnels, plombés par des salaires de plus en plus bas et en décalage complet avec le coût de la vie, partent de plus en plus tard à la retraite pour espérer grappiller quelques euros de plus une fois retraités ?

Faut-il rappeler à la ministre que des collègues Adjoints, après 37 ans de carrière, partent à la retraite avec 911 € par mois pour solde de tout compte ?

Si le gouvernement souhaite que "l'épanouissement professionnel et personnel de chacun et du bien-être au travail de tous" soit "la condition de la réussite collective du service public", qu'il le prouve en revalorisant immédiatement les salaires de tous ses agents qui ont perdu 17% de pouvoir d'achat depuis 2010 et en donnant les moyens aux services de fonctionner avec des personnels en nombre suffisant.

Le SPASEEN-FO réaffirme ses exigences et revendications :

- Pour l'augmentation des salaires !
 - Pour la défense de nos statuts et de nos missions !
- Contre toutes les mesures d'austérité et le Pacte de Responsabilité !
 - Pour les créations de postes statutaires nécessaires !
- Pour une revalorisation générale de la grille : 8% d'augmentation immédiate du point d'indice et 50 points pour tous pour rattraper partiellement la perte subie depuis 2000.



*Nos statuts sont nos droits...
Défendons-les !*